



# AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL 2024

Filière administrative - Catégorie B (Femme / Homme)  
(Arrêté d'ouverture n° 2024-16 du 30 janvier 2024)

Les Centres interdépartementaux de gestion de la Petite Couronne et de la Grande Couronne  
de la région Ile-de-France

**Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne (Centre organisateur)**

**CO-ORGANISENT**

## L'EXAMEN PROFESSIONNEL PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE ET LIEUX DE L'ÉPREUVE ÉCRITE
<p>Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, titulaires du grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ou du grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe et comptant au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- douze ans de services publics effectifs, dont cinq années dans ce cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement,</li><li>- ou dix ans de services publics effectifs, lorsqu'ils exercent les fonctions de secrétaire de mairie d'une commune de moins de 2 000 habitants depuis au moins quatre ans.</li></ul> <p>Toutefois, les candidats peuvent subir les épreuves de l'examen professionnel au plus tôt 1 an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement (article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié).</p> <p>Les candidats doivent être en activité le jour de la clôture des inscriptions.</p>	<p><b>JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024</b></p> <p>dans les locaux du Centre départemental de gestion à Lieusaint et/ou de Centrex à Noisy-le-Grand selon le nombre de candidats admis à concourir.</p>

**La période de préinscription en ligne, de demande et de retrait des dossiers est fixée  
du 5 mars au 10 avril 2024 inclus.**

Les demandes d'inscription sont à effectuer par internet via le portail national [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr)  
ou sur le site [www.cdg77.fr](http://www.cdg77.fr) ou à défaut, par courrier adressé au  
Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne,  
10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAIN Cedex.

**La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossiers) est arrêtée au 18 avril 2024.**

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmises via l'espace sécurisé  
ou être postés avant minuit (le cachet de La Poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre  
départemental de gestion de Seine-et-Marne avant 17H00 à cette date.

**La Présidente du Centre départemental  
de gestion de Seine-et-Marne  
Maire d'Arville**

**Anne THIBAUT  
Chevalier de l'ordre national du Mérite**